

Résolution du 20 novembre 2013 de Mme et MM. Marie Barbey, Adrien Genecand, Eric Bertinat et Carlos Medeiros: «Finances publiques: pour une réflexion de fond sur les charges de fonctionnement!»

(refusée par le Conseil municipal lors de
la séance du 14 décembre 2013)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- d'importantes incertitudes liées aux recettes de notre municipalité (par exemple: future péréquation intercommunale, réforme annoncée de la fiscalité des entreprises);
- le faible niveau d'autofinancement des investissements en Ville de Genève;
- un projet de budget 2014 finalement équilibré, mais dissimulant – dans les faits – une augmentation de la dette (déficit structurel);
- une augmentation prévisible et durable de la dette de notre municipalité;
- la nécessité de disposer d'outils de pilotage et de monitoring des politiques publiques, des prestations publiques et de moyens, notamment pour connaître leur efficience,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- la mise sur pied d'un projet visant à identifier, qualifier et quantifier toutes les prestations publiques et de moyens servies par la municipalité; le Conseil administratif rendra un rapport circonstancié à ce sujet au Conseil municipal le 23 août 2014 au plus tard; les mesures proposées devront permettre d'augmenter le taux d'autofinancement des investissements;
- la définition et la mise en œuvre d'outils de pilotage et de monitoring des politiques publiques et prestations susmentionnées; le Conseil administratif proposera au Conseil municipal une priorisation politique de ces prestations en vue de l'élaboration et de l'étude du projet de budget 2015.